

séance du mois de mai. Ses collaborateurs lui en ont peut-être fait accroire au sujet des États-Unis. Ce pays est en train de s'emparer de nos marchés. Je voudrais savoir ce qui se passe derrière les portes closes.

4. Les États-Unis ont-ils subventionné leurs exportations de céréales pour fournir en blé les meilleurs clients du Canada au-dessous du prix minimum? Quelle est la quantité de marchandise écoulée à perte sur le marché par les États-Unis?

Je ne savais pas ce que le ministre allait annoncer aujourd'hui, mais je voudrais lui poser une autre question. Puisque le Canada subventionne son blé pour la première fois, les États-Unis vont-ils prendre d'autres mesures de représailles? Le ministre a-t-il déclaré au ministre de l'agriculture ou au ministre du commerce des États-Unis, ou bien à leurs collaborateurs: «Nous nous tournons à nouveau vers l'Ouest du Canada pour relever notre cote politique en accordant une prime aux agriculteurs»?

L'un de nos grands problèmes pour le marché d'exportation a toujours été la concurrence des États-Unis. C'est pourquoi, depuis fort longtemps, les gouvernements ont toujours bien scruté la situation avant de subventionner les grains de cette façon. Ils ont toujours estimé que de telles subventions pourraient inciter les États-Unis à déverser à bas prix leurs céréales sur nos marchés, vu la puissance économique de ce pays.

J'ai parlé des années 1929 et 1930, où jeunes gens et jeunes filles ont dû quitter l'école; envoyés dans des fermes, ils ne possédaient que leurs effets personnels. L'Ouest du Canada vient de connaître sa plus grande sécheresse depuis 30 ans, et si nous avons récolté quand même quelque chose c'est en raison de l'humidité accumulée ces dernières années. La Grande-Bretagne accuse présentement une régression économique, et d'autres pays connaissent des difficultés du même genre. Les taux d'intérêt sont élevés. La situation était la même en 1929 lorsque la crise s'est abattue sur les fermes. Si nous perdons nos débouchés, la crise sévira de nouveau en dépit des assurances données par le ministre.

A quoi bon nous accorder une prime, monsieur le président, si nous ne vendons pas notre blé? Combien de temps les contribuables canadiens garderont-ils le gouvernement au pouvoir si le blé ne s'écoule pas sur les marchés canadiens? Voilà la question.

5. N'y a-t-il pas à l'heure actuelle un accord en vigueur de nature à protéger les producteurs de l'Ouest et à leur garantir un prix minimum, ou nous contentons-nous d'accepter la parole des États-Unis que ce pays conserve une obligation morale envers le Canada?

Si une obligation morale de ce genre existe, quelle question le ministre a-t-il posée à M.

Freeman lors de leur rencontre le 12 septembre? Le ministre a-t-il demandé à M. Freeman pourquoi les États-Unis vendaient leur blé alors qu'ils avaient donné leur parole de n'en point vendre au-dessous du prix minimum? A-t-on agi de la sorte pour accéder à nos marchés? Je voudrais connaître la réponse. Le gouvernement faisait-il patte de velours devant les États-Unis? Ou le ministre a-t-il pris position comme l'avait fait l'ancien chef de l'opposition alors qu'il était premier ministre: on lui avait dit que les États-Unis n'aideraient pas le Canada à charger les céréales destinées à la Chine et à la Russie? Le très honorable représentant avait alors déclaré au président que le blé canadien serait chargé sur les navires et exporté, que notre pays était un État souverain. A mon avis, c'est le genre d'action que le gouvernement actuel devrait prendre. Ou sommes-nous maintenant un satellite des États-Unis en ce qui concerne le blé et autres marchandises?

Je ne suis pas spécialiste en affaires industrielles, mais il me semble que les députés des régions industrielles devraient suivre ce qui va arriver aux entreprises de leurs circonscriptions quand les tarifs seront supprimés.

6. La position adoptée par les États-Unis, depuis la conférence de Genève, contre les exportations du Canada, est-elle une mesure de représailles contre les exportations canadiennes à la Chine et à la Russie? Le ministre a-t-il discuté la chose?

7. Quelle assurance M. Freeman, a-t-il donnée au ministre à Washington, de nature à restaurer la confiance des acheteurs dans le marché et à faire monter le prix d'un cent ou plus?

Le ministre peut-il dire si depuis ses entretiens le prix a monté de 1.75c. ou 2.75c.? Le fait est que le prix a baissé de 22c. Est-il maintenant à la hausse? L'avenir le dira, mais il y met le temps.

8. Le ministre peut-il dès maintenant assurer le Parlement que ni les États-Unis ni aucun autre pays ne fera d'années ventes à un prix inférieur au prix minimum?

Les fonctionnaires des États-Unis se sont-ils excusés auprès du ministre d'avoir ruiné notre marché au Japon et de le ruiner peut-être en Grande-Bretagne, et promis ensuite d'être bons garçons désormais, à cause de leur entente morale avec nous? Ont-ils profité de ce vide pour écouler leurs excédents? C'est la question que se posent les cultivateurs des organismes agricoles d'un bout à l'autre du pays et ils ne se contenteront pas de l'annonce d'une prime par le ministre aujourd'hui, alors que nos perspectives de débouchés se détériorent de jour en jour et que rien n'est accompli. Si le ministre avait reçu une